

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

16 francs pour trois mois,

32 francs pour six mois,

64 francs pour l'année.

En dehors du DÉPARTEMENT, 1 f. de plus par trimestre.

Un numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

À LYON, au Bureau du Journal, rue des Célestins, n° 6 au 1er.

À PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMPE, directeur de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas n° 5, place de la Bourse, et chez M. DEGOUVE DENUNQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, 1^{er} octobre 1844.

Chacun sait la prudence du *Constitutionnel*, ses affections pour la dynastie régnante; chacun sait aussi avec quel soin il se place dans les conditions d'une polémique calme, honnête et réservée. Eh bien! nonobstant toutes ces précautions, il n'en est pas moins aujourd'hui rudement attaqué par un journal aimé du gouvernement; on lui reproche d'avoir manqué de respect envers le roi, d'avoir découvert sa prérogative et d'avoir ainsi oublié les principes fondamentaux du gouvernement représentatif. Voici à quelle occasion le *Constitutionnel* s'est rendu coupable du méfait qu'on lui reproche.

Ces jours passés, le roi reçut des adresses des sociétés philanthropiques de Londres et de Vienne. Ces sociétés sont instituées pour amener la pacification générale dans toutes les parties du monde. Leur but est louable, assurément. Reste à savoir maintenant s'il n'est pas irréalisable, et si en tous temps les nations ne seront pas forcées d'avoir recours à la guerre pour maintenir leurs droits ou développer leur puissance; mais ce n'est pas là ce dont nous avons à nous occuper pour le moment. Le roi reçut donc les députés des sociétés philanthropiques et fit la réponse suivante à leurs allocutions :

« Je suis heureux de recevoir cette adresse; je suis heureux surtout de voir que nos amis les Américains rendent justice aux mesures que je prends pour conserver la paix générale en Europe. »

« Il n'y a jamais d'avantage à faire la guerre, même quand on a atteint le but pour lequel on a combattu, parce qu'en définitive on a toujours perdu plus qu'on ne gagne. »

« J'ai professé toute ma vie ce principe. Quand j'étais en Amérique, il y a quarante ans, on me demandait souvent de porter des toasts dans les dîners, et presque toujours je portais le vœu de la paix générale et permanente parmi toutes les nations. »

« J'étais alors exilé de mon pays, et je lui souhaitais la paix et le bonheur; c'est là ce qui a commencé à me faire adopter cette bonne pensée. Je ne pouvais pas prévoir alors que je serais un jour appelé à user de mon influence et à agir moi-même en faveur de cette grande cause. »

« Puisse Dieu m'accorder le maintien de la paix! La guerre me semble une malédiction, et la guerre en Europe, parmi les nations civilisées, me semble un contre-sens; si les petits états la désiraient, nous ne la permettrions pas, et la paix entre les grandes puissances devient chaque jour plus solide. »

Le *Constitutionnel* fut très-choqué de ce discours du roi: il trouva qu'il y avait eu imprudence à le prononcer. Il le commenta, puis se plaignit de ce qu'on oubliait, dans les circonstances actuelles, que la royauté ne devait pas se mêler aux questions irritantes, et qu'on devait la détourner de tout acte capable d'engager la politique du pays. Toute la presse dynastique fit dans cette affaire chorus avec le *Constitutionnel*; en un mot, on se montra effrayé d'une pareille démonstration.

Nous l'avouons, cette démonstration est bien faite pour jeter quelque trouble dans les esprits confiants qui se persuadent que nous sommes encore dans les conditions du...

sentatif, car elle laisse apparaître clairement les véritables proportions dans lesquelles on l'a placée; elle démontre que, au besoin, la royauté a une volonté fixe, permanente, et que cette volonté se perpétue à travers les ministères sans se modifier; que, sur la question de la paix à tout prix, elle est aussi arriérée en 1844 qu'elle l'était en 1840: rien n'y a fait, rien n'a pu l'ébranler.

Le *Constitutionnel* a bien fait ce qu'il a pu pour attaquer, sans sortir de la fiction représentative, les paroles du roi; mais le fait était là, puissant, dominateur, qui repoussait toute illusion; car ici il ne s'agissait pas d'une réception obligatoire, dans laquelle on est habitué à voir la royauté intervenir, mais purement et simplement d'une occasion qu'on avait créée ou acceptée avec empressement pour s'expliquer sur le point culminant de notre politique.

Les ministres de Louis-Philippe ont été heureux de bien faire connaître à la France que leur conduite avait la sanction royale, qu'ils ne faisaient qu'obéir à la direction qui leur était imposée, et qu'ils poursuivaient la réalisation d'un but cher au roi.

Quoi que fasse l'opposition pour forcer le ministère à couvrir la personne royale, il ne pourra plus y parvenir. On voit maintenant d'une manière positive que, dans la pensée du roi, « il n'y a jamais d'avantage à faire la guerre, et que même quand on atteint le but pour lequel on a combattu, en définitive on perd toujours plus qu'on ne gagne. » Ainsi, quand viendra la discussion de l'adresse, M. Thiers et M. Barrot sauront parfaitement à quoi s'en tenir sur la position du ministère; ils sauront qu'en l'attaquant dans son système de paix à tout prix, ils ne l'attaqueront pas seul, mais que leurs coups porteront plus haut.

Quant à nous, nous voudrions bien une bonne fois que l'opposition se pénétrât bien de ceci: que la royauté a absorbé les prérogatives essentielles des chambres; qu'elle a été, par les concessions qu'on lui a faites, amenée à n'avoir plus à compter avec aucun pouvoir constitué; qu'elle n'a rien à redouter des théories constitutionnelles professées par l'école libérale.

La royauté a fait ce qui arrive à tous les pouvoirs: elle a suivi la pente naturelle; elle a vu qu'on lui abandonnait à peu près toutes les garanties essentielles du pays, et elle les a confisquées à son profit. Aujourd'hui elle agit directement et fait voir ses vues personnelles, se souciant fort peu d'être ou de ne pas être d'accord avec les principes des docteurs du libéralisme; mais, chose fort significative, c'est qu'elle veut bien qu'on sache sa participation directe aux affaires publiques, et elle ne voudrait pas supporter la moindre contradiction. Ainsi, le journal ministériel, qui reproche au *Constitutionnel* de s'être permis de censurer le discours du roi aux députés des sociétés philanthropiques de Londres et de Vienne, se garde bien de nier qu'en beaucoup d'occasions la royauté ait fait prévaloir sa volonté sur celle de ses ministres. Voici comment il s'exprime sur ce point :

« Oui, il y a un parti en France qui voudrait exciter une guerre générale pour enfanter au milieu de nous de nouvelles révolutions! Il y a un parti qui se plaint de ne pas avoir, dans le grand roi que la providence nous avait réservé, un protecteur suffisant, une sentinelle assez active de l'honneur national. Ce parti ne cesse de répandre tous les jours ses calomnies pour exciter les plus mauvaises passions. Nous savons ce qu'il voudrait faire de ces mauvaises passions. C'est le marche-pied qu'il lui faut, et nous savons pourquoi. »

« Mais l'amour du pays, l'admiration publique mettent le nom glorieux du roi au-dessus de ces indignes outrages. Le roi a tout fait pour la France depuis quatorze ans; il nous a si souvent couverts de sa prudence; il a si souvent fait servir au bonheur de la patrie ses travaux, son courage, ses influences, son autorité dans le monde; il nous a préservés de tant de malheurs et nous a assurés tant de prospérités fécondes, que ces ignobles déclamations, ces calomnies odieuses resteront à jamais impuissantes. Le pays sait à qui il est redevable de ses progrès, de ses richesses, de l'affermissement de ses institutions; il sait que, sans le roi, tout pouvait être emporté comme les feuilles par l'orage; il sait que, dans nos dissidences, c'est la royauté qui a ramené l'union; que c'est elle qui a maintenu les droits véritables toutes les fois que les passions se sont agitées. »

« Dans nos luttes, dans nos dissidences, dans nos périls, ce point stable, cette forte colonne de la royauté s'est toujours montrée debout, et c'est autour d'elle que les hommes de bien se sont toujours réunis, c'est sous son abri qu'ils ont pu faire prévaloir leurs efforts. »

« Insensés! qui préparez sans pudeur tant de maux à notre patrie, savez-vous ce que la Providence nous garde? Avez-vous sondé les secrets de l'avenir? Ce roi magnanime que vous outragez, hélas! nous ne l'aurons pas toujours! »

« Nous aimons à croire que les hommes d'état qui ont cru pouvoir momentanément accorder leur protection au *Constitutionnel* feront leur devoir dans cette grave circonstance. »

Nous avons cru devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs cette longue citation afin qu'ils puissent juger par eux-mêmes du cas que font les journaux du gouvernement des doctrines constitutionnelles. Ainsi, on ne veut pas, quoi que fasse le roi, quoi qu'il dise, qu'on attaque ses paroles ou ses actes, et pourtant on affirme que sans le roi tout pouvait être emporté; que c'est la royauté qui a raffermi nos institutions et maintenu la paix en Europe. Eh quoi! vous voulez qu'on attribue au roi le système qui nous régit, et vous vous récriez quand on blâme ce système, quand on reproche à la royauté d'en être la clef de voûte! Mais si vous voulez sérieusement qu'on la laisse dans les régions de l'irresponsabilité, pourquoi l'en faites-vous donc sortir pour l'encenser? Vous voulez l'accabler de vos flatteries, et vous vous récriez si quelques voix importunes viennent mettre en doute les immenses services que, selon vous, elle a rendus au pays! En vérité, vous êtes bien étranges! Vous abusez bien de la faiblesse de vos adversaires et de leur condescendance pour toutes les volontés royales.

Vous les accusez sans cesse de vouloir la guerre; s'ils vous répondraient une bonne fois qu'ils la veulent pour venger la France des outrages auxquels on l'a exposée depuis quatorze ans, vous finiriez par ne plus tant fatiguer le pays de vos clameurs et

FEUILLETON DU CENSEUR. — 2 OCTOBRE.

LE COMTE UGOLIN DE LA GHERARDESCA ET LES GIBELINS DE PISE.

PREMIÈRE PARTIE. — CHAPITRE VII.

SALTARELLO.

Ayant mis le nez à la fenêtre, Frédéric vit qu'il ne s'était pas trompé. Saltarello arrivait sur la place avec un ours et un jeune garçon qui conduisait le quadrupède la corde au cou. Vouant à l'échappée aux soupçons de la multitude nombreuse qui se pressait autour d'eux, Saltarello fit former le cercle, et l'ours exécuta ses danses accoutumées, dont la nouveauté amusait alors beaucoup la populace, comme elle l'amuse encore de nos jours, malgré tant d'autres spectacles et divertissements. A cette époque reculée, comme de nos jours, le meilleur moyen de faire fuir les spectateurs était de leur envoyer le garçon armé d'une barrette pour recueillir les offrandes. Aussi, après quelques sauts de l'ours, fit-il signe à son compagnon de faire le tour de la société et s'éclipsa-t-il du côté de l'hôpital de Saint-Martin. Ne se voyant pas suivi, l'expédition son petit domestique à l'auberge, et se dirigea du côté de la maison des Lancia, où il entra bientôt. Une taille et d'une physionomie qui, au premier aspect, le faisait prendre pour un Savoisien, Saltarello paraissait avoir de 40 à 45 ans. Ses cheveux étaient très-noirs et crépus, ses yeux grands, mais sans feu et sans animation, son nez plat, sa bouche large, ses oreilles longues et son cou gros; vu à côté de son ours, peu s'en fallait qu'on ne le prit pour son frère. Il jouait de la cornemuse avec beaucoup d'habileté, et cela suffisait à assembler la populace autour de lui et à faire applaudir aux lourdes gambades du quadrupède, son compagnon. Les rares pièces de monnaie qu'il retirait de son industrie lui suffisaient aussi pour prouver qu'il en vivait dans les lieux où les familiers du podestat auraient été curieux de connaître la source où il puisait de quoi payer sa nourriture et ses voyages.

Mais, sous des formes rudes et grossières, quel homme ne se cachait-il pas! Il avait parcouru toute l'Italie et la connaissait *patine à patine*. Il avait à peine besoin de jeter un coup d'œil sur les citadelles (1) pour dire à telle ville, tel château tenait pour les Guelfes ou pour les Gibelins; il avait les us et coutumes de chaque peuple, et mettait une sagacité extraordinaire à découvrir l'opinion d'autrui sans manifester la sienne. D'ailleurs, il changeait, selon les circonstances, non-seulement son extérieur et ses vêtements, mais ses manières, sa prononciation, sa voix, enfin toute sa personne. Il semblait petit et nonchalant lorsqu'il faisait danser son ours,

d'un beau port lorsque, endossant une robe d'astrologue, montant sur un tréteau une baguette à la main, il disait la bonne aventure à l'oreille de ceux qui voulaient payer ses prophéties; enfin, il était svelte et dégagé quand il s'introduisait dans les maisons, portant une cassette en bandoulière, offrant des poudres, des onguents, des parfums et tous les objets de toilette féminine. Si l'on demandait qui avait été le maître de Saltarello, je répondrais: la nécessité.

Il était né d'un serviteur des Lancia. Le comte Galvano, qui reconquit dans le jeune enfant des dispositions pour la musique instrumentale, le fit trompette dans la cavalerie qu'il commandait. Muni de ce grade, Saltarello accompagna le comte qui allait aider Conradin à reconquérir son trône.

A la fatale journée de Tagliacozzo, où les Gibelins se croyaient vainqueurs, il se livra au pillage avec les autres soldats; voyant venir de loin les Français sortant d'une embuscade, il sauta sur le premier cheval qui lui tomba sous la main; et usa si bien des éperons, qu'il se trouva bientôt hors de péril. Au premier bouz placé sur son passage, il vendit sa trompette d'argent et acheta de nouveaux habits; puis, ayant échangé son cheval contre l'ours et la cornemuse d'un Savoisien, il sut si bien prendre les allures de sa nouvelle condition, que personne n'aurait deviné le soldat de Conradin.

Néanmoins, arrivé près d'Aquila, il fut reconnu par un officier français, autrefois prisonnier de Lancia, qui voulait le faire prisonnier. Saltarello se débattit, délivra son ours de la muselière et l'excita contre les Français. L'ours enfonça ses griffes dans le cou de l'officier et le tua.

La peur du danger couru fit endosser à Saltarello le costume du nécromancien; il se mit au service d'un baladin, qui lui enseigna l'art de tirer la bonne aventure. Ainsi, au bout de quelques jours, il eut trois industries à sa disposition, celles de trompette, d'astrologue et de conducteur d'ours.

En apprenant le trépas de ses anciens maîtres, Saltarello jura de faire aux Guelfes le plus de mal qu'il pourrait; de retour dans sa patrie, il devint le messager le plus zélé et le plus sûr de la correspondance secrète des Gibelins en Italie.

Il revenait, à cette heure, du royaume de Naples, d'où il apportait une grande nouvelle, encore ignorée à Pise.

Les Siciliens, en passant devant Sainte-Lucie (1), avaient crié du haut de leurs navires des injures aux Français.

— Belle audace! dit Buonconte.

— Mais ce sont des âmes damnées, et puis contre les Français! Figurez-vous que ce sont tous de ceux qui chantèrent les fameuses Vêpres sans entrer à l'église.

— Enfin? interrompit Frederigo impatient.

— Voilà. Les Français, piqués au vif, insultés, prirent les armes et sau-

(1) Petit port de mer situé près de Naples.

tèrent dans les galères avant même d'en avoir reçu l'ordre. Le duc de Salerne, encore plus irrité qu'eux, fit donner le signal; les galères partirent, et les Siciliens, comme s'ils eussent eu peur, reculèrent aussitôt; mais c'était une ruse, car l'amiral sicilien filait doucement, doucement vers Stabia, et de là vers la haute mer. Le Sicilien agissait ainsi afin d'accrocher l'ennemi sans qu'il lui vînt des secours de Naples.

— Et puis?

— J'ai su, par un Français échappé au carnage, que, descendu dans une frêle barque, l'amiral sicilien, rôdant autour des galères, exhortait les siens à combattre, et pour la gloire qui ne se paie pas, et pour les dépouilles des cavaliers français qu'ils convertiraient en de beaux et nombreux florins d'or. Il n'avait point encore fini lorsque les Français engagèrent les hostilités. Ils firent leur œuvre comme des lions; mais ils étaient à peine une poignée et ignoraient les manœuvres maritimes. Les Siciliens, au contraire, nombreux et fort habiles, se défendaient courageusement. Dès que le sang coula, la majeure partie des Français battit en retraite; la capitaine et Salerne les eussent imités si l'eau n'eût envahi la capitaine et forcé le commandant à se rendre.

Tous les auditeurs radieux s'entregardèrent et comblèrent Saltarello de cadeaux. Frédéric lui ordonna de se rendre sur-le-champ à Livourne, afin de savoir de leurs loyaux amis si des vaisseaux n'avaient point touché le port, chargés de nouvelles récentes. Ils se fortifièrent, selon l'habitude des partis, dans l'espoir que cet événement produirait des résultats immenses; Frédéric se flattait que les Aragonais vengeraient le supplice de Conradin et des siens en répandant le sang du prince prisonnier.

Les Gibelins assemblés ouïrent répéter avec joie que la prépotence française était devenue intolérable dans le royaume de Naples, et que bientôt la majeure partie des villes suivrait l'exemple des Siciliens.

Ayant la joie au cœur, et Buonconte donnant le bras à Ginevra, ils allèrent tous jouir, aux mélancoliques clartés de la lune, du spectacle que l'on voyait se dérouler en se plaçant au milieu du pont de la cité. Ils passaient le palais des Vitelli lorsqu'ils aperçurent Ubaldino.

Celui-ci, arrêté par Frédéric et invité à se mêler à la petite caravane, fêté par Loderingo, par Guingui et par l'enfant, flatté de l'accueil de Ginevra, crut pouvoir sans présomption offrir son bras gauche à la jeune fille. Elle accepta avec un sourire dépourvu néanmoins de cette suavité que Bianca possédait seule.

Une multitude nombreuse jouissait, sur le Long-Arno, de la sérénité du ciel et des plaisirs de la promenade. Pise, dont la coutume est d'offrir un mélange de toutes les nations, paraissait ce soir-là encore plus variée que d'ordinaire. La foule se heurtait, se repoussait, entravait de ses flots pressés la marche directe des promeneurs, qu'elle obligeait souvent à stationner. On conversait vaguement, à bâtons rompus, de choses futiles. Les yeux d'Ubaldino regardaient ceux de Ginevra, et Ginevra n'évitait pas de fixer Ubaldino.

de vos feintes colères. Pourquoi criez-vous toujours contre le parti de la guerre? N'existe-t-il pas en Russie, en Angleterre, etc. ? Quoi ! on nous inquiète sans relâche, on nous cherche constamment de mauvaises querelles, et nous ne serions pas sur nos gardes ! personne en France ne s'indignerait, ne se préparerait à faire sortir un jour du fourreau notre glorieuse épée ! Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que nous fussions sous de singulières illusions. Quand les sociétés philanthropiques de Vienne et de Londres auroient pour membres associés l'empereur Nicolas et Wellington, alors nous pourrions bien ne plus être aussi partisans de la guerre; jusque-là, nous croyons qu'elle doit être considérée comme un fait déplorable, mais parfois obligatoire et nécessaire.

Ce n'est pas nous qui conseillons à notre gouvernement des actes violents et injustes; ce que nous demandons, c'est la défense de notre dignité, et comme nous voyons qu'on y a porté de graves atteintes, nous sommes d'avis qu'il y aura lieu à la rétablir par quelques unes de ces victoires décisives qui remettent les choses dans leur équilibre réel, dans leur situation vraie et raisonnable. On a trop fait descendre la France du rang qu'elle doit occuper; il faut qu'elle se relève, et prochainement.

Plus nous avancerons, plus nous verrons la *Démocratie Pacifique* montrer ses étroites affinités avec le pouvoir, plus nous verrons son ministérialisme se produire. Dans la question du recensement, elle a fait cause commune avec le ministère, elle a pris parti pour les traitants contre les contribuables; dans la question du système d'emprisonnement à appliquer aux condamnés, elle s'est prononcée pour le régime le plus dur, le plus contraire à tout sentiment d'humanité; aujourd'hui, dans une question d'un tout autre ordre, elle suit encore la bannière ministérielle.

Toute la presse patriote et indépendante s'est étonnée de voir le maréchal Bugeaud affublé d'un titre de duc; on a vu dans ce fait un retour vers des idées rétrogrades. La *Démocratie Pacifique* n'a pas sur ce point partagé l'opinion générale, et aujourd'hui elle félicite le gouvernement d'avoir conféré le titre de duc au maréchal Bugeaud. On pense bien que nous ne voulons pas perdre notre temps à réfuter les sophismes employés par ce journal pour défendre l'acte ministériel, nous avons mieux à faire; seulement nous voulons qu'on sache avec quel empressement il soutient le ministère dans toute affaire de quelque valeur; nous voulons qu'on ne se méprenne pas sur ses affinités et ses tendances.

Paris, le 29 septembre 1844.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Depuis hier au soir la pluie n'a cessé de tomber, et en ce moment même, où le roi passe en revue la garnison de Paris, l'eau tombe fine, pénétrante et froide. Cette solennité n'aura pas même l'éclat auquel elle pouvait prétendre, celui des uniformes éclairés par le soleil encore brillant de septembre. D'ailleurs, les seuls préparatifs que nous ayons pu voir ce matin consistaient dans la disposition d'un grand nombre d'agents de police et de gardes municipaux qui s'étaient placés de manière à tenir la foule à une grande distance. Cela pourra s'appeler la précaution inutile.

L'heure à laquelle on ferme les bureaux de la poste et les boîtes aux lettres le dimanche ne nous permet pas d'attendre que la revue soit passée pour vous en rendre compte. Nous n'avons pu juger de l'aspect que présentera cette cérémonie à la détrempe. A une heure, quelques bataillons des régiments de la garnison de Paris stationnaient sur la place du Carrousel, en dehors de la grille. Une centaine de personnes se tenaient le long des maisons, et l'on remarquait que le nombre des gardes municipaux et des dragons désignés pour maintenir la foule était hors de proportion avec celui des curieux. Dans l'intérieur de la grille, quelques pauvres dames, appartenant au personnel du château, frissonnaient et s'abritaient, les pieds dans l'eau, sous des parapluies, en attendant que le roi sortît des Tuileries.

Buonconte, plus réservé, selon l'exemple de son père, prononçait de loin en loin quelques paroles assez indifférentes. Ainsi allaient les choses, sans qu'il advint rien d'important; seulement, lorsque Loderingo dit à Frédéric que, ne devant pas prendre part à la chasse du lendemain, il irait au couvent de Cornò, où il espérait recueillir des nouvelles touchant leurs amis de Lombardie, Ubaldino aperçut un bout d'homme qui le suivait depuis long-temps, et qu'il crut reconnaître pour celui qui avait joué le rôle de bohémien, tendre l'oreille aux discours de Loderingo; mais il ne s'y arrêta pas beaucoup, occupé de contempler sans relâche les admirables formes de Ginevra.

Cependant l'heure s'écoulait, et Ubaldino ne se sentait pas la force de se séparer de cette délicieuse sirène. Mais, quoi qu'il en fût, il était trop poli pour ne pas se rendre chez Visconti. Parvenu au pont du Centre, il prit congé de la société et partit. Ginevra lui adressa un sourire, sûre de l'empire qu'elle allait prendre sur son amant. Tous dirent adieu, jusqu'à la matinée suivante, à Ubaldino, qui éprouvait une vive douleur en quittant la jeune fille et en s'éloignant d'elle; car il n'oubliait pas qu'il avait promis sa foi à une autre; mais cette dernière considération restait impuissante.

Quant à Ginevra, elle dut espérer que ce jour-là commençait une ère nouvelle. Elle se réjouissait d'entendre parler de sa beauté. Deux jeunes gens de noble race paraissaient apprécier ses qualités, et elle en marchait fière. Du reste, ni un acte, ni un mouvement, ni un mot venu du cœur. De retour dans ses appartements, son esprit chercha tout d'abord le costume le plus propre à éclipser, le lendemain, les autres chasseresses, montée sur son cheval bai.

Un peu avant qu'Ubaldino ne croisât le cortège, Bianca descendait dans la chambre de sa belle-sœur, tenant à la main une broderie d'or, dont le modèle venait d'Orient. Bianca excellait dans ces sortes d'ouvrages.

Elle échangea avec Béatrix les paroles indispensables, et se mit au travail en silence. Déjà les cloches sonnaient l'oraison du soir, et la plus grande partie de la poussière était tombée au fond d'un sablier sur lequel Bianca, jetant de temps en temps ses regards, éprouvait l'obsession d'une triste pensée. Pourquoi Ubaldino n'arrivait-il pas ? Quelle raison de tarder ainsi ? Sa promesse de venir avait-elle été donnée à regret ? Mais Ginevra... Et ici surgissait une amère réflexion.

Aucun cavalier ne lui avait paru plus aimable, plus gracieux qu'Ubaldino depuis l'instant où celui-ci lui inspira de l'amour; elle ne pouvait s'imaginer, ni comprendre, ni craindre qu'il pût en être autrement du côté d'Ubaldino. Aussi chassait-elle tout soupçon comme invraisemblable, et se fiait-elle à la loyauté de l'objet de son affection.

Après quelques paroles échangées entre Béatrix et Bianca, Béatrix se retira, laissant sa belle-sœur avec sa suivante Ubaldesca, qui se mit à travailler à l'écart, ne sachant que penser de l'affliction où elle voyait sa maîtresse. Enfin, après une longue attente, on frappa à la porte.

Ubaldino fut mortifié de trouver Bianca avec sa suivante; mais Bianca,

La tente du fils d'Abd-er-Rhaman est déjà posée sur le plancher qui recouvre le grand bassin des Tuileries. Beaucoup de promeneurs sont allés voir cette tente, qui est en toile grise et qui ressemble à toutes les tentes, et chacun prononçait le mot de mystification. Ceux qui ne quittent pas volontiers leurs illusions disaient que probablement on allait garnir la tente, à l'intérieur, de tous les objets qui avaient dû s'y trouver au moment où nos soldats s'en sont emparés.

— On assure que le sort de l'Ecole Polytechnique va être décidé sous peu de jours. La première division serait rappelée dans un très-court délai pour passer ses examens avec MM. Mathieu, Chevreul, Babinet et de Séarumont, et la seconde rentrera pour suivre les cours de deuxième année sans passer d'examen; les rangs des élèves de cette division seraient alors ceux que leur aurait assignés le classement définitif du graphique et du travail d'année.

Ainsi, M. Dubamel, selon nos prévisions, aurait renoncé à faire partie du conseil d'examen, ce en quoi il aurait bien mérité des élèves. Nous souhaitons que la mesure que nous annonçons soit bientôt prise; elle est urgente. Nous voudrions bien plus encore que la commission, éclairée par l'impossibilité de toucher aux bases de l'institution fondée par Monge sans l'ébranler, abandonnât l'œuvre vandale dont on l'a malheureusement chargée; mais nous ne l'espérons pas.

— Après le retour du roi de son voyage à Londres; il y aura de nombreuses promotions et mutations dans le personnel diplomatique. M. de Jaraac, secrétaire d'ambassade à Londres, sera nommé chargé d'affaires auprès d'un des gouvernements de l'Allemagne; M. de Glucksberg obtiendrait une ambassade de second ordre: on parle de l'ambassade de Suisse.

— On se propose toujours de couronner l'arc-de-triomphe de l'Etoile. Ce couronnement consistera en une statue représentant la France placée sur un quadrigé. A l'entour du char seront les génies de la nation française. Tous ces ouvrages doivent être exécutés en bronze, de grandeur colossale. Mais, pour juger du coup d'œil général, on placera d'abord un modèle en carton. Disons, en passant, que nous ne comprenons pas pourquoi, au lieu de ces modèles en carton ou en plâtre, qui coûtent fort cher, on ne fait pas de ces simulacres en charpente et en toile que les statuaires italiens savent dresser à si peu de frais pour des décorations de fête.

Les statues de la grande salle de bal, décorée ainsi pour le mariage de Napoléon et de Marie-Louise, à l'hôtel-de-ville de Gènes, ont mérité de survivre à la circonstance qui les avait fait improviser en une nuit.

On couronnera donc l'arc-de-triomphe, soit. Nous serons d'abord charmés de voir disparaître ces hideuses pâtes en demi-feuille d'acanthe qui bordent la corniche supérieure.

L'*Eclair* de l'Indre publie dans son dernier numéro la lettre d'un ouvrier boulanger de Paris, lettre dans laquelle sont exposés, avec une grande énergie d'expression, les griefs des ouvriers boulangers sans ouvrage.

« Dans ce moment, nous sommes au moins 2,000 sans ouvrage, dit le correspondant du journal démocratique. Moi qui vous parle, depuis le 25 juillet 1843, j'ai travaillé trois semaines et deux jours. Et combien d'autres se trouvent dans la même position et sont obligés de tout mettre au Mont-de-Piété pour vivre ! Voilà comme cela se gouverne : autrefois nous donnions 10 f. au placeur; mais à présent celui qui ne lui donne que 10 f. est sûr de rester cinq à six mois sur le pavé et quelquefois plus. Il faut leur donner 30 ou 40 f.; j'en ai connu qui ont donné 60 f. et une grosse dinde pour régaler le placeur. Aussi ceux-là travaillent toujours et ne viennent jamais au bureau. On va les chercher à leur domicile quand ils sortent d'une boutique; le lendemain ils rentrent dans une autre. Et le pauvre malheureux qui n'a pas le sou dans sa poche, il n'y a pas d'ouvrage pour lui. Il faut donner à ces placeurs la moitié de ce que l'on gagne. Quand ils envoient travailler un ouvrier, au bout de quinze jours, ils viennent chercher l'argent de la boutique; aussitôt qu'ils l'ont reçu, ils font ce qu'ils peuvent pour faire sortir l'ouvrier qui ne leur a donné que 10 f., à seule fin d'en faire rentrer un autre pour recevoir davantage. J'ai vu plusieurs fois cinq ou six placeurs venir dans la même matinée dans une boutique où j'ai travaillé, et même donner de l'argent à leurs abonnés pour faire boire les ouvriers, pour les mettre en ribotte, à seule fin de les faire sortir de leur boutique pour en envoyer d'autres à leur place. On ne peut pas se figurer les gueuseries qui se font dans ces bureaux de placement.

bannissant toute pensée triste, leva les yeux sur lui, et lui offrait sa jolie main sans laisser paraître une ombre d'amertume ou de dépit :

— Bonsoir, lui dit-elle avec une grâce infinie; Béatrix s'est retirée dans son appartement, et je vous attendais.

— J'arrive, il est vrai, trop tard...

— Je suis sûre que vous avez été empêché; je l'ai même dit à ma belle-sœur...

— Excusez-moi, je vous prie, auprès d'elle...

— Mais... asseyez-vous.

— Les préparatifs pour demain m'ont pris beaucoup de temps.

— Remerciez votre oncle de la gracieuse invitation qu'il nous a adressée.

— Vous viendrez, j'espère ?

— Je n'irai pas, si cela ne doit pas vous déplaire. Certaines fêtes ne sont pas pour moi.

Un jour avant, ce refus eût désolé Ubaldino; aujourd'hui il l'entendait avec indifférence, et il poursuivait :

— Et Béatrix :

— Elle ira peut-être... mais, vous le savez, nos goûts sont différents.

Ici l'on entendit frapper de nouveau à la porte d'une façon qui annonçait Nino Visconti.

— C'est mon frère, dit Bianca. Je ne croyais pas qu'il fût aussi tard.

— Ni moi non plus, répliqua Ubaldino.

Alors se levant et lui baisant la main :

— Si vous ne venez pas à la chasse, nous nous reverrons...

— Le plus tôt qu'il vous plaira.

Et elle accompagna ces paroles prononcées doucement d'un regard qui reflétait toute la pureté de son âme.

Et maintenant celui qui connaît les effets de l'amour devinera, s'il considère les événements accomplis dans cette journée, ce qu'éprouvait le cœur des deux amants à cette séparation.

CHAPITRE VIII.

LA CHASSE.

Après cet adieu, si tranquille en apparence, adressé à Ubaldino, la force d'âme de Bianca fut épuisée. Ubaldino n'eut pas plus tôt franchi le seuil de la porte, que la jeune fille tomba sur un siège; elle fit signe à Ubaldesca de sortir. Alors, s'accoudant sur une table et le front appuyé sur sa main, elle réfléchit profondément au changement subit du cœur de son bien-aimé. L'amour inné de nous-mêmes a beau nous flatter et nous faire espérer que la crainte que nous avons de n'être pas aimés est chimérique, une voix plus puissante, s'élevant du fond de l'âme, nous crie et nous confirme la redoutable vérité.

Dans les diverses situations de la vie, surtout dans celles où il s'agit d'amour, il n'y a rien de plus cruel, de plus intolérable que le premier soupçon et les réflexions qui viennent le fortifier.

» Malheureusement pour nous, c'est que les trois quarts des maîtres boulangers de Paris sont épiciers, pharmaciens, perruquiers, cordonniers, chaudronniers, marchands de vin, et autres corps d'état, qui font valoir à présent la boulangerie et qui n'y connaissent rien. Les placeurs leur font entendre ce qu'ils veulent. C'est pour cela qu'ils font sortir les ouvriers à volonté.

On lit dans le *Constitutionnel* :

« Il y a trois ans, l'administration du domaine a fait donner aux religieuses du Temple une citation en justice, à fin de restitution crées de Louis XVIII en 1815 et 1816, et des fruits de cet immeuble, estimés deux millions, du jour de la demande. Cette citation fut aussi donnée à M. le duc d'Aumale, comme représentant de la princesse de Condé, supérieure et fondatrice de ce nouveau couvent.

» Depuis, il n'a été donné aucune suite à cette action judiciaire. Les parties mises en cause n'ont pas jugé à propos de se défendre, et il n'a été pris aucun jugement contre, elles même par défaut. Il bre des députés par un simulacre de procès.

» Dans l'intervalle, le ministère des cultes a donné au couvent du Temple l'institution qui lui manquait, malgré de nombreuses oppositions dans l'enquête, et malgré la résistance du conseil municipal de Paris à l'établissement de ce trentième couvent.

» Cette année, on s'est plaint à la chambre de ce que l'Etat était privé, depuis 29 ans, d'un revenu aussi considérable. M. le ministre des finances a répondu que des mesures allaient être prises pour conserver les droits de l'Etat. Une citation nouvelle, en effet, a été donnée tant aux religieuses du Temple qu'à M. le duc d'Aumale; mais on n'a plus parlé dans la citation des fruits que l'illégitime possession prolongée des dames du Temple enlève chaque année à l'Etat. Aucun jugement, même par défaut, n'a encore été pris cette fois. L'affaire n'est pas même au rôle, comme on dit au Palais. L'avoué a conservé la citation, disant qu'il n'avait reçu d'ordre que pour interrompre la prescription.

» En attendant, l'Etat perd chaque jour les intérêts du capital de deux millions.

» Il paraît que M. Lacave-Laplagne trouve que le trésor est dans un état de prospérité qui lui permet d'adopter une pareille façon de gérer la fortune publique, lorsqu'il s'agit de couvents. Le domaine, si vigilant, et quelquefois si impitoyable, en cas de déshérence, en serait-il venu à se borner à renouveler de trois en trois ans la vaine formalité d'une citation en justice, et à n'y donner aucune suite ?

On lit dans le *Moniteur* :

« En octobre 1843, le navire la *Félicie*, de Marseille, a fait naufrage sur la côte occidentale de l'Afrique, et a été pillé par les naturels du cap Lahou. Une attaque a été dirigée, en novembre de la même année, contre ces noirs, pour les contraindre à de justes réparations.

» Par un engagement souscrit le 2 décembre 1843, King-Peter, leur chef, s'était obligé à payer la valeur des marchandises pillées et 134 onces d'or à titre d'indemnité pour divers objets spécialement enlevés au capitaine et à l'équipage de la *Félicie*. Cette promesse n'a pas été tenue, et M. le capitaine de corvette Bouet, gouverneur du Sénégal, de concert avec M. le commandant de la station des côtes occidentales de l'Afrique, a reconnu la nécessité de recourir de nouveau à des moyens de rigueur pour obtenir l'exécution de l'engagement.

» Passant, au mois de mars dernier, par le travers du cap Lahou avec le brick le *Nisus*, M. Bouet rencontra au large des pirates appartenant aux gens du pays; il les fit chasser et mitrailler. Mais, obligé de continuer sa route, il laissa à M. Jance, lieutenant de vaisseau, commandant la canonnière-brick l'*Églantine*, le soin d'obtenir la réparation promise ou de punir exemplairement cette peuplade, à laquelle il était d'autant plus nécessaire de donner une leçon, qu'elle est une des plus riches de la côte, et que le rapt de brisants qui défend les approches du cap Lahou lui a donné, dans ses exactions envers les troqueurs, la confiance de l'impunité. M. Jance s'est acquitté de ce devoir avec la plus rare intrépidité. Dans un rapport adressé le 11 mars 1844 à M. le capitaine de corvette Bouet, il lui a rendu compte, en ces termes, de la nouvelle attaque dirigée par lui contre le village où réside King-Peter :

« J'étais arrivé le 8 mars 1844 devant la ville, lieu de notre rendez-vous, où je n'ignorais pas que vous m'aviez devancé. Mais, quel que soin que j'eusse mis à déguiser mon bâtiment, les naturels, le-

Les yeux d'Ubaldino s'étaient fixés le matin sur Ginevra; mais ils pouvaient avoir été dirigés par le hasard et captivés par la curiosité de contempler des vêtements originaux et des ornements encore plus étranges. D'ailleurs, il ne lui avait pas parlé, et lorsque, l'ayant ramenée chez elle avec Béatrix, Ubaldino s'était éloigné, ni ses regards, ni le son de sa voix, ni ses paroles — et que n'observent pas les femmes amoureuses ? — n'avaient rien trahi.

Mais ce soir-là les courts moments passés en sa compagnie lui suffirent pour reconnaître un certain changement; elle le sentait, elle le comprenait, et néanmoins elle ne savait s'empêcher de douter.

La cause du retard d'Ubaldino, ou mieux, de son absence, peut être juste, pensait-elle; mais ce n'est pas ainsi que s'exprime le regret. Ses occupations peuvent avoir été nombreuses; mais combien de moyens de les abrégier, lorsqu'on ne veut pas, au contraire, les prolonger ? Et puis, si elles lui paraissent excessives, pourquoi ne pas l'avertir d'avance, afin de rendre moins dure et moins suspecte son absence. Enfin, tout vu et considéré, Bianca concluait qu'Ubaldino n'était plus le même à son égard.

Ces pensées absorbaient son esprit, lorsque Nino, son frère, libre de quelques affaires qu'il venait d'expédier, voyant qu'elle était encore sur pied, et désirant lui souhaiter une bonne nuit, lui demanda, sans remarquer sa tristesse, si elle savait comment et depuis quand Ubaldino entretenait des relations avec les Lancia; et il l'avait vu causer sur un ton très-familier avec eux sur le Long-Arno.

Nino voulait parler des chefs de la faction opposée à la sienne; car il n'ignorait pas à laquelle des deux appartenait Ubaldino.

— Sur un ton très-familier, dit Bianca, frappée au cœur d'un coup terrible.

— Oui, répondit Nino; il avait le comte Frédéric à sa gauche, et donnait le bras droit à sa nièce.

Ici Bianca faillit s'évanouir; mais se recomposant, après un moment de silence :

— Et ils n'avaient pas d'autres compagnons ?

— Si, Montefetro, Guinigi et Malaspina, répliqua Nino.

— Si cela est, il me paraît naturel qu'Ubaldino leur rendit honneur.

Nino s'arrêta pensif; les paroles de Bianca ne le persuadaient guère. Il prononça peu de mots et prit congé de sa nièce; mais depuis ce soir-là, il soupçonna quelque mystère.

De nouveau restée seule, après ce fatal avis, Bianca, dont les idées roulaient sans ordre dans sa tête, croyait voir sa chambre tourner autour d'elle et le plancher fuir sous ses pieds; elle se sentait un grand vide dans l'esprit, une grande défaillance dans le cœur. Ses sens paraissaient enchaînés et incapables d'agir; si quelqu'un l'eût vue en ce moment, il l'eût crue stupide.

Long-temps demeurée immobile, elle reprit peu à peu ses forces épuisées, et, songeant à la noble race d'où elle sortait, elle se promit, avec cette

depuis mon bombardement du 30 novembre 1843 et l'expédition toute récente de vos canots, avaient pris l'alarme. L'état de la mer ne me permettait en aucune manière de songer à faire un débarquement régulier, je résolus d'en finir à tout risque par un coup d'audace.

Le 9 au soir, l'Eglantine étant embossée à 300 mètres du rivage, par le travers du quartier de Kouache, je fis commencer le feu sur cette partie de la ville, qui, battue d'aussi près, fut promptement évacuée. Les vieillards, les femmes et les enfants, chargés de ce qu'ils avaient de plus précieux, se dirigèrent vers l'intérieur; les hommes valides se formèrent en armes sur la partie ouest de la plage, hors de la portée du canon. Je continuai, pendant la nuit, à faire lancer par intervalles quelques boulets sur la ville, pour empêcher les fugitifs d'y revenir; et, le lendemain matin, à huit heures, après avoir envoyé deux embarcations faire un simulacre de débarquement vers le quartier du roi Pierre (King-Peter), je me portai rapidement à l'accord de la barre, avec mon canot, ma yole et la yole major.

Une bouée fut filée à l'eau sur une ligne de sonde pour établir un va-et-vient. Un baril contenant des mèches souffrées et un pistolet chargé, destiné à les allumer, fut filé de la même manière; deux sabres d'abordage étaient amarrés sur la bouée, deux autres sur le baril. J'avais désigné pour me suivre mes quatre meilleurs matelots noirs. Je me lançai dans la barre, un drapeau d'une main et un sabre de l'autre; j'eus le bonheur de toucher le premier la mer et d'y planter nos couleurs. Mes quatre hommes me suivirent de près, se soutenant deux à deux sur le baril et sur la bouée que la mer poussait au plein. En un instant notre baril fut défoncé, les mèches souffrées allumées; et tandis que le noir Cadet restait à la garde des lignes, notre seul moyen de retour, et que Vincent et Castillon jetaient leurs mèches enflammées sur les maisons voisines, je chargeai avec Samba une troupe d'hommes de Lahou qui, cachés derrière un pli de terrain, nous incommoquaient plutôt par leurs cris que par leur feu mal dirigé. Ces malheureux se replièrent à toutes jambes sur le gros des leurs.

En ce moment, les premières flammes brillèrent sur la maison la plus au vent. J'ordonnai le rembarquement. Les quatre sabres d'abordage furent amarrés sur la bouée, et nos hommes, saisissant les lignes, se lancèrent dans les brisants. Dès qu'ils eurent passé la première lame, je me jetai à leur suite, et je parvins à les rejoindre. Cinq minutes après, nous étions à bord des canots, vingt maisons étaient en feu, et le pavillon qui peu d'instants auparavant flottait sur le rivage du cap Lahou reparaisait à l'avant de ma yole, aux cris de vive la France! répétés à l'envi par l'Eglantine et par les canots.

M. l'enseigne de vaisseau Quesnel, second de l'Eglantine, m'avait instamment demandé l'autorisation de descendre avec moi. J'avais, bien à regret, dû lui refuser; mais il commandait les embarcations. C'est au courage avec lequel il est venu dans la yole-major nous recueillir au milieu des brisants que nous devons le plein succès de notre entreprise; car à peine étions-nous à l'eau pour regagner les canots, que les noirs, reconnaissant notre petit nombre, et furieux de voir leurs maisons en feu, arrivèrent en masse en poussant de grands cris, et, bravant les boulets du brick et la fusillade des embarcations, ils entrèrent dans l'eau jusqu'à la ceinture, et nous canardèrent à bout portant. La grosseur de la barre, ce premier obstacle à notre débarquement, fut au retour notre salut. Pas-un de nous ne fut touché, tandis que plus d'un noir tomba sous les boulets du brick et sous les coups bien ajustés de la mousqueterie des canots, dans lesquels, outre l'élite de l'équipage, j'avais fait partager de petits pelotons d'infanterie et d'artillerie de la marine que vous m'avez donnés pour Assinie et le Grand-Bassam.

Dès que nous eûmes rallié les embarcations, je les disséminai le long de la plage pour inquiéter par leur feu les noirs, qui s'efforçaient d'arrêter l'incendie. M. Quesnel rendit encore en cette occasion d'importants services par la manière intelligente dont il ordonna les divers mouvements de son escadrille. L'Eglantine, pendant ce temps, dirigeait ses boulets sur tous les groupes un peu nombreux.

À midi, tout était fini; pas un noir ne paraissait; la ville entière de Kouache brûlait. Nous allions regagner le bord; j'avais pris dans ma yole, qui fermait la marche, M. Quesnel et le docteur Gaudin, qui n'avait pu se contenir et nous avait rejoints dès le commencement de la fusillade, lorsqu'un dernier coup de feu, tiré par un noir embusqué, atteignit à la joue le brigadier de mon canot. Bien qu'il y ait double fracture de l'os molaire et de la partie orbitaire du

l'énergie de volonté dont sont capables seules les femmes douées d'une âme, de souffrir toutes les angoisses et d'affronter tous les malheurs plutôt que de montrer sa faiblesse et sa jalousie.

Ubaldo n'était guère moins agité. La douceur, la suavité des manières de Bianca étaient comme un reproche et un remords pleins d'amertume pour lui qui venait de commettre un retard aussi considérable et de violer sa promesse. Une fois hors du palais des Visconti, il chemina à pas lents; en méditant tout ce qui s'était passé entre lui et Bianca depuis le jour où il fit sa connaissance, il comprit l'étendue de ses torts et l'injustice de sa conduite vis-à-vis de Bianca. Il se préparait à se coucher en poursuivant ces rêveries.

Mais, en face de ces idées, et pour rendre vaines les accusations qu'il dirigeait contre lui-même, l'image de Ginevra surgissait et apparaissait toute sa beauté.

Ces yeux vifs et scintillants, ces lèvres délicieusement colorées, le rire presomptueux qui s'y jouait, cet air superbe à un âge si tendre, avaient fait sur lui une impression si profonde que, l'échauffant jusqu'au délire, ils lui laissaient pas un instant de tranquillité.

Quel est donc, se disait-il, cet enchantement que je n'avais encore éprouvé ni soupçonné? Quel feu parcourt mes veines? Comment s'est-il allumé si rapidement et avec une telle violence? De quelle étoile tomba-t-elle cette ravissante image dont je ne vis jamais l'égalé?

Il agita ainsi durant la nuit entière, apeant sans cesse le sommeil qui se dérobait à ses desirs. Enfin les premières lueurs du matin qui s'annonçaient se levèrent brillantes sur les aba-jours de sa chambre.

Soutant du lit et songeant encore à ses préoccupations de la nuit, il se complaisait du moins dans cette pensée qu'il allait jouir librement toute une journée de l'aspect de sa chère Ginevra, et que, se trouvant loin des yeux de Bianca, il serait loin des reproches qui lui méritaient.

Mais les choses allèrent tout au rebours de ses espérances; car Bianca, après une nuit très-orageuse, voyant se lever l'aurore et voulant s'assurer par elle-même de ce dont elle était trop sûre au fond du cœur, appela l'italienne et lui demanda le costume dont elle se servait d'habitude pour monter à cheval.

Elle choisit d'abord une large chaîne d'or destinée à orner son cou; elle entourra ses doigts de petites chaînes, aussi d'or; puis elle revêtit un corset blanc mété et brodé d'or, qui dessinait son buste et contrastait admirablement avec une robe bleu de ciel. Une ceinture d'or serrait sur les hanches cette robe de la couleur la plus pure, et la laissait ondoyer jusqu'aux pieds.

Les anneaux d'or attachaient ses brodequins; une toque noire de velours, descendue d'une plume blanche, couvrait sa tête, sur les côtés de laquelle descendaient flottantes deux longues boucles de cheveux blonds et soyeux.

Déjà sa blanche haquenée l'attendait; Bianca ouvrit la fenêtre et vit qu'un nuage ne ternissait la voûte azurée.

(La suite à un prochain numéro.)

coronal, le blessé est hors de danger.

Deux cents maisons et un bon tiers de ces beaux cocotiers féériques qui faisaient l'orgueil de Lahou ont été brûlés, et, par un singulier hasard, le calme est survenu juste au moment où l'incendie allait gagner le quartier du roi Pierre. Le soir, je fis dire à ce chef que j'avais bien voulu l'épargner cette fois encore, que je lui donnais un mois, mais que le trentième jour j'arriverais pour recevoir les indemnités promises pour la Félicie ou pour achever sa ruine.

Le matin même de mon arrivée, un essai de révolte avait eu lieu contre Kouache, que les parents des victimes de ma canonnade du 30 novembre et des deux hommes tués récemment par votre chaloupe dans la pirogue du frère de Pierre voulaient contraindre à payer. Je ne doute pas que cette fois Pierre ne soit forcé de céder.

Le lieutenant de vaisseau commandant l'Eglantine,
» JANCE. »

Par ordonnance royale du 23 de ce mois sont nommés :

Conseiller à la cour royale d'Amiens, M. de Grattier; substitut du procureur-général près la même cour, M. Henneau; substitut du procureur du roi à Beauvais, M. Cadet de Vaux; substitut du procureur du roi à Senlis, M. de Roucy; président du tribunal de première instance de Gex, M. Balleidier; juge au même tribunal, M. Poncet; substitut du procureur du roi au même tribunal, M. Janson; juge suppléant au tribunal d'Agén, M. Bartayrès; juge suppléant au tribunal de Pont-l'Évêque, M. Fouqueu-Sarrazin fils.

M. Burin-des-Rosiers, juge au tribunal de première instance d'Issoire, remplira au même siège les fonctions de juge d'instruction, en remplacement de M. Monteil, qui, sur sa demande, reprend celles de simple juge.

Chronique.

LYON.

On se plaint avec raison du peu de soin que l'on apporte à l'entretien de la promenade de Bellecour, qui, dans les jours de pluie, est transformée en un véritable cloaque. L'état de souffrance et de déperissement dans lequel se trouvent les tilleuls de cette promenade témoigne aussi de l'incurie de l'administration.

On nous écrit d'une commune du canton de Mornand (Rhône) :

« Le 15 septembre dernier, jour d'une seconde fête patronale tenue par les hommes mariés, M. le desservant a enjoint à deux vogueurs de s'abstenir sous peine de perdre sa pratique et celle du couvent. »

On ne nous dit pas si ces deux infortunés industriels ont renoncé aux pompes de Satan dans l'intérêt de leur négoce.

Nous recevons d'une personne qui habite les Brotteaux la plainte suivante :

« Dans la plupart de nos établissements on a ici l'habitude, plus que partout ailleurs, de recevoir le public avec une mauvaise grâce que l'on pourrait fort bien appeler autrement. Un jour de cette semaine un ouvrier se présenta chez un boulanger pour acheter une demi-livre de pain. On lui répondit brièvement : « Il n'y en a pas d'en-tamé. » L'ouvrier fut obligé d'aller ailleurs et de perdre ainsi son temps, sa seule richesse. »

Dans l'avant-dernière nuit, la caisse des hommes employés au chargement et au déchargement des bateaux à vapeur de la compagnie de l'Aigle a été dévalisée d'une somme de mille francs.

Des ouvriers, des pères de famille perdent ainsi le salaire de leurs rudes travaux.

Les équipages de M. le prince de Joinville sont arrivés hier lundi à l'hôtel de Rome. Pour lui, il doit aller débarquer directement au Tréport.

Un maçon, nommé Salle, travaillant au pont du Change, a eu vendredi le bras droit fracturé par la chute d'une poutre. Il a été immédiatement transporté à l'hôtel-Dieu.

Spectacles du 1^{er} octobre 1844.

GRAND-THÉÂTRE. — 1^o Bruis et Palaprat. — 2^o La Favorite, par M. Poultier.

CÉLESTINS. — 1^o Les Surprises. — 2^o La Lectrice. — 3^o Une Folie de jeune homme. — 4^o Indiana et Charlemagne.

DÉPARTEMENTS.

On lit dans le Courrier de la Côte-d'Or :

« Mercredi dernier, à neuf heures du soir, une forte explosion se fit entendre sur la place d'Armes, à Dijon; on accourut aussitôt, et l'on trouva gisant au milieu même de la place un malheureux ouvrier qui venait de se tirer un coup de pistolet dans la tête. On voyait à côté de lui le petit pistolet de poche à l'aide duquel il venait de se détruire. »

La balle avait pénétré sous le menton et s'était arrêtée sans doute dans les cavités de la bouche, par suite d'un mouvement de retraite que l'instinct de la conservation fit nécessairement faire à ce malheureux; il était inondé de sang et poussait de sourds râlements. Il paraissait avoir conservé toute sa présence d'esprit, car, sur l'observation d'une personne présente, il fouilla péniblement dans sa poche et en tira un livret qu'il jeta à côté de lui. Il s'écoula un quart d'heure environ avant qu'il pût être transporté. Il est mort pendant le trajet, par suite sans doute de l'hémorrhagie.

On ne connaît pas les motifs qui ont pu déterminer ce malheureux à se donner la mort. Il était âgé de 28 ans et se nommait Lazare Leduc, menuisier, demeurant à Santenay.

Chose inouïe! les traces de sang qui indiquaient la place de ce sinistre événement n'ont disparu que le lendemain. »

Nouvelles diverses.

On nous écrit de Noirmoutier, 24 septembre :

« Un monstre marin, d'une taille colossale, égaré sans doute dans sa route, battu par la tempête, est venu s'échouer sur la côte de l'Herbodière (île de Noirmoutier) dans la nuit du 24 au 25 courant. Plusieurs yoleurs, attirés sur les lieux par les efforts inouïs que faisait le monstre pour reprendre la mer, ne sont parvenus à s'en rendre maîtres qu'après de grands efforts et après avoir couru de grands dangers. La majeure partie de la population de l'île s'étant transportée sur les lieux, plusieurs amateurs d'histoire naturelle, après un long examen de cet énorme cétacé, ayant 12 mètres de longueur, aux formes si extraordinaires, n'ont pu trouver pour le moment une classification à lui donner. »

On croit que le vaisseau l'Inflexible, qui n'a point pris une part active aux travaux de la campagne, restera à Cadix; son capitaine commandera la station de la côte du Maroc.

Le prince de Joinville revient à bord du Suffren, qui sera remorqué par la frégate Montezuma.

Le total des voies de fer terminées et en cours d'exécution, en France, avant l'ouverture de la dernière session, se montait à environ 2,000 kilomètres. La dernière session y a ajouté un total

de 2,118 kilomètres, et si l'on y ajoute les tronçons sur lesquels s'effectuait déjà des travaux le 1^{er} janvier dernier, aux frais de l'Etat ou avec son concours, on obtiendra un chiffre de 2,828 kilomètres, et avec le chemin de Rouen au Havre, de 2,918 kilomètres.

L'an prochain, il est probable que nous compterons un réseau de 4,000 kilomètres entrepris, dont la dépense est évaluée à un milliard, sur lequel 540 millions environ seront à la charge de l'Etat.

L'Angleterre, dans la seule île de la Grande-Bretagne, l'Irlande non comprise, possède 4,000 kilomètres, et les Etats-Unis 14,700 kilomètres achevés ou en cours d'exécution.

Le nommé François Alory, âgé de 44 ans, forçat libéré soumis à la surveillance de la haute police, et se trouvant à Paris en état de rupture de ban, se présenta, il y a quelques jours, chez la femme Robin, concierge de la maison rue des Marais-Saint-Germain, 13, et demanda à voir un appartement qui était à louer. Il avait à peine fait connaître le but de sa visite, lorsqu'une autre personne entra dans sa loge pour louer aussi un appartement. « Finissez d'abord avec Monsieur, dit Alory; je vous attendrai, j'ai tout le temps. » La femme Robin se mit alors en devoir de monter à l'appartement vacant avec le second visiteur; mais étant rentrée un instant après dans sa loge, parce qu'elle s'était trompée de clef, elle vit le premier individu qui était occupé à passer ses jambes dans un pantalon de drap bleu tout neuf, appartenant au mari de cette femme. Il venait de prendre ce pantalon dans une commode dont il avait ouvert le tiroir.

Il chercha à prendre la fuite en se voyant découvert; mais, embarrassé dans ce pantalon, qui n'était retenu par rien, il fut bientôt arrêté et conduit chez le commissaire de police.

L'Éclaircur de la Châtre annonce que le conseil-général de l'Indre a demandé la révision de la loi sur les annonces judiciaires, réclamée déjà par plusieurs conseils-généraux et conseils d'arrondissement.

Le conseil-général du Bas-Rhin a émis le vœu que dans la prochaine session des chambres il soit présenté une loi sur la conversion du remboursement de la rente 5 0/0, et que les rentes, comme valeurs immobilières, soient assujéties aux droits de mutation en cas de succession.

Nous lisons dans le Patriote de la Meurthe :

« On nous écrit de Vézégis que l'ancien couvent des capucins de cette ville vient d'être acheté pour le compte des dominicains. C'est là, dit-on, que M. Lacordaire, revêtu des insignes de général de l'ordre, va transporter ses pénates. On assure qu'il a gagné son procès et obtenu l'autorisation de former à notre usage une pépinière de frères inquisiteurs. »

On lit dans la Sentinelle des Pyrénées :

« La petite ville de Rou, province de Valladolid, vient d'être le théâtre d'une horrible catastrophe. Le 19, à l'occasion de la foire, l'autorité municipale avait donné une belle course de taureaux à laquelle toute la population était venue assister. Vers six heures du soir, un échafaudage, sur lequel étaient groupées un millier de personnes, s'étant tout-à-coup écroulé, trois personnes ont été tuées sur le coup, et cent autres grièvement blessées. »

Les hôpitaux de Paris ne suffisent plus pour recevoir tous les aliénés, dont le nombre augmente annuellement dans une proportion effrayante, il paraît que le département de la Seine a pris des arrangements avec divers hospices de province, dans lesquels les deux maisons de la Salpêtrière et de Bicêtre déversent en ce moment leur superflu.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans l'Espérance de Nancy du 24 :

« Hier soir, une voiture de l'administration Laffitte et Caillard s'arrêtait à la porte de l'hospice de Maréville, au grand étonnement des habitants de nos campagnes, fort peu habitués au spectacle d'une diligence passant avec rapidité, à la nuit tombante, sur un chemin d'habitude si solitaire. Chacun se demandait ce que pouvait contenir cette voiture, et on se perdait en une foule de suppositions illusoires. »

C'étaient vingt pauvres folles, parties la veille de la Salpêtrière de Paris sous la conduite d'un aumônier et de deux surveillants, et envoyées à Maréville, où d'autres convois du même genre doivent, dans peu de jours, venir les rejoindre. On peut se faire une idée de ce qu'a dû être un pareil voyage, pendant lequel plusieurs de ces malheureuses, excitées par la foule des curieux qui accouraient pour les voir passer, se débattaient avec fureur. La dernière partie du trajet s'est, à ce qu'il paraît, exécutée à grand-peine, et il a fallu employer tout à tour les conseils, les menaces et la force pour maintenir dans le devoir cette dangereuse population. »

On lit dans le Journal du Loiret :

« Un des jours de la semaine dernière, deux jeunes médecins, M. *** et M. Vaast, établi à Aulnay-la-Rivière, arrondissement de Pithiviers, partaient ensemble pour la chasse. Tous deux, alertes et dispos, cheminaient en causant gaiement des beaux coups qu'ils se promettaient de faire, quand la circonstance la plus insignifiante vint tout-à-coup changer toute cette joie en un deuil affreux. M. *** s'aperçoit en marchant que la capsule de son fusil n'est pas bien placée; il s'arrête pour l'ajuster. Dans ce moment, le coup part et va frapper en plein dans le bas-ventre le malheureux M. Vaast, qui tombe blessé à mort. Cinq heures après, il expirait dans d'atroces souffrances et en proclamant l'innocence de son ami. Mais la fatalité ne devait pas borner là ses coups. M. Vaast était sur le point de se marier. En apprenant le malheur qui venait d'arriver, sa fiancée, folle de désespoir, va se jeter dans une pièce d'eau où elle trouve la mort. Quant à l'auteur innocent de ce double malheur, le chagrin l'a mis dans un état qui inspire les plus vives inquiétudes. »

On écrit de Kent :

« L'éléphant de Van Amburgh, cet animal plein de sagacité, a fourni une nouvelle preuve de sa rancune. Un des musiciens de la société de Van Amburgh s'amusait souvent à tourmenter l'éléphant en lui lançant dans l'oreille, dans l'œil et dans les parties les plus sensibles de petites boulettes, et on l'avait averti plus d'une fois que l'animal ne manquerait pas de se venger tôt ou tard. C'est ce qui est arrivé. Un jour de la semaine dernière, l'éléphant enleva brusquement son persécuteur avec sa trompe à une hauteur considérable dans les airs, avec son instrument et son cahier de musique, puis tout-à-coup il le laissa retomber ce malheureux tout étourdi, qui fit une lourde chute. »

Le zollverein, dit la Gazette de Cologne, est dans ce moment en négociations avec presque tous les états de l'Italie. Jusqu'à présent, c'était par l'entremise des navires français et anglais que l'échange de certains articles italiens se faisait pour les manufactures allemandes. Les négociations tendent à remplacer ces navires par des vaisseaux marchands allemands. En général, ajoute ce journal, les tarifs italiens sont sur le point d'être considérablement modifiés pour les produits étrangers, notamment pour ceux de l'Allemagne.

Nouvelles Etrangères.

ESPAGNE.

MADRID, le 22 septembre. — Malgré soi, on est toujours porté, en politique surtout, à juger par l'homme de ses œuvres futures. Souvent même l'avènement seul de certains hommes suffit pour donner une triste idée de la mission qu'ils viennent accomplir en prenant le pouvoir. C'est ce qu'éprouva la France libérale à l'avènement du ministère Polignac, et voilà exactement pourquoi la nomination de M. Martinez de la Rosa au poste de ministre des affaires étrangères, a inspiré à tout le monde la crainte de voir rétablir le fameux *Estatuto real*. Cette opinion est si générale qu'il est à peu près impossible d'essayer de faire comprendre que cette nomination pourrait être un événement heureux pour la nation espagnole. A toutes les raisons que l'on veut mettre en avant pour soutenir cette opinion, on n'obtient pour réponse que ce mot d'un conseiller d'état de l'empire à Napoléon, qui épousait tous les arguments pour le persuader : « Sire, je persiste. »

On persiste donc à ne pas vouloir croire aux idées raisonnables de progrès que certaines personnes prêtent à M. Martinez de la Rosa, et l'on persiste bien plus encore depuis que le bruit s'est accrédité que l'honorable membre du conseil doit se dévouer plus particulièrement aux modifications à introduire dans la constitution, et qu'à lui seul doit appartenir la direction suprême de ces réformes, pour lesquelles il s'adjointra M. Pidal, avec qui il se trouve parfaitement d'accord. A ce sujet, il n'est pas fait la moindre mention, soit du ministre des finances, soit du ministre de la guerre, président du conseil.

L'*Estatuto* est en effet pour M. Martinez de la Rosa un enfant chéri auquel il a voué toute sa tendresse; c'est un être incompris jusqu'ici, que sa vanité de père et d'auteur veut à toute force faire comprendre des Espagnols qui s'obstinent à le méconnaître.

Un décret nommé commissaire royal de la banque de San Fernando don Antonio Alcalá Galiano, ancien ministre de la marine, que les électeurs modérés de Madrid viennent d'envoyer sur les bancs de la prochaine législature. Le moment ne paraît pas admirablement choisi pour se servir d'un homme que l'on avait jusqu'ici totalement oublié. M. Galiano est un des premiers orateurs actuels, et c'est au moment seulement où il vient d'être appelé à siéger à la chambre qu'on daigne se souvenir de lui. Tant qu'on a cru M. Alcalá Galiano sans influence, tant qu'on l'a supposé dans l'impossibilité absolue de se venger des ingrats qui ont méconnu ses services, on n'a pas eu l'air de se rappeler qu'il fut encore de ce monde; aujourd'hui qu'il est en situation de se venger en faisant dans les cortès une opposition officielle et redoutable, on le flatte, on le cajole : c'est un peu trop montrer le bout de l'oreille. On a beaucoup parlé de l'ingratitude des rois, il y aurait aussi bien des choses à dire sur l'ingratitude des reines; ce chapitre ne laisserait pas que de prêter à des observations très piquantes.

Don Carlos Martinez d'Irujo, marquis de Casa Irujo, duc de Sotomayor, grand d'Espagne de première classe, vient d'être nommé ambassadeur auprès de la reine d'Angleterre.

Les voleurs de grands chemins continuent leurs prouesses, et leur nombre augmente très-considérablement. Avant-hier c'est le courrier de Portugal qu'ils ont arrêté; cependant l'on fait grand bruit de l'organisation de la nouvelle gendarmerie. Depuis quelques jours on n'entend parler que de vols à main armée; décidément la nouvelle gendarmerie n'est encore qu'une institution de pure police politique.

— On nous écrit de Pampelune, sous la date du 23 septembre :

« Vous avez bien apprécié les élections de la Navarre. Si les opérations électorales de Pampelune et d'Estella n'avaient pas été annulées (quoique parfaitement régulières) par les gens du pouvoir, la liste des candidats carlistes passait en entier. Les carlistes avaient eu dans ces deux collèges une immense majorité; mais M. Ribed, ami de M. Carriquiri et compromis avec lui dans les événements d'octobre 1841, présenta une protestation qui servit de prétexte à l'annulation du scrutin de Pampelune. La même manœuvre eut lieu pour celui d'Estella. De sorte qu'à l'aide de cet escamotage d'un très-grand nombre de suffrages appartenant au parti carliste, on est parvenu à trouver au fond de l'urne une majorité faible pour M. Carriquiri et imperceptible pour les autres candidats.

« Du reste, quelques chiffres suffiront pour vous démontrer la force du parti carliste en Navarre. La candidature de ce parti a réuni : à Puente-la-Reina, 250 suffrages contre 50; à Cascante, 170 contre 12; à Cintruénigo, 270 contre 7. Il est positif que l'esprit de la Navarre est en immense majorité favorable à la cause de don Carlos.

« Cependant je dois vous dire que l'aspect général de la province est tranquille pour le moment; mais le feu couve sous la cendre. Cette tranquillité apparente n'est qu'à la surface; elle tient uniquement à l'opposition formelle de don Carlos à toute levée de boucliers. Au printemps dernier, lors de l'arrivée sur la frontière de Soplana et d'Arroyo, tout était prêt; mais don Carlos donna contre-ordre. Il y a deux mois, j'ai vu à Bayonne, de mes propres yeux, dix mille proclamations signées du nom du prétendant et destinées à la Navarre; mais au moment de les envoyer au-delà des Pyrénées, on reçut de Bourges la défense expresse d'en opérer la distribution.

« Aujourd'hui on est occupé à miner le trône d'Isabelle par la diplomatie. On compte à Bourges sur le mariage de la jeune reine avec le prince des Asturies; mais, soyez-en bien convaincu, du moment que cet espoir serait déçu et que la petite cour de Bourges donnerait les mains à une nouvelle insurrection, il suffirait de la présence d'Élio ou de tout autre général connu, envoyé par don Carlos, pour mettre sous les armes, comme par enchantement, huit ou dix bataillons de carlistes bien décidés à entretenir long-temps le feu de la guerre civile.

» Rappelez-vous qu'en Angleterre les Tories sont au pouvoir, qu'ils gardent rancune à Louis-Philippe de la chute d'Espartero, et que d'ailleurs, en cas de grande guerre contre la France, ils ont le plus grand intérêt à ce que l'Espagne soit remplacée sous le principe de l'absolutisme. Le fait est que les carlistes se vantent hautement que cette fois ils auraient, au besoin, l'appui de l'Angleterre. Croyez-moi, ce malheureux pays est encore destiné à voir avant long-temps de nouveaux bouleversements.

(Sentinelle des Pyrénées.)

EGYPTE.

ALEXANDRIE, le 6 septembre. — Le vice-roi, qui avait annoncé l'intention de se rendre au Caire aussitôt après le départ de S. Ex. Mazloum-Bey pour y faire le ramazan, a encore changé tout d'un coup de résolution et paraît décidé aujourd'hui à prolonger son séjour à Alexandrie. Il continue d'habiter sa maison de campagne, mais il vient en ville chaque matin pour l'expédition des affaires dont il s'occupe, comme par le passé, jusque dans les plus petits détails. Le pacha a repris sa sérénité habituelle et paraît maintenant fort tranquille; il est même probable qu'il ne penserait plus à ce qui s'est passé naguère, si ces événements n'avaient pas eu un tel retentissement. Mais il se fait traduire les journaux, et il est réellement contrarié de tous les commentaires auxquels a donné lieu son départ précipité pour le Caire.

Ibrahim Pacha se trouve toujours dans la Basse-Egypte, où il inspecte les villages; mais il se disposait à quitter cette province, afin d'être rendu au Caire pour le commencement du ramazan.

Saïd-Pacha est attendu d'un moment à l'autre de la Haute-Egypte. Soliman-Pacha est parti ces jours derniers pour retourner au Caire. Le consul-général de France, M. le marquis de La Valette, se dispose à partir pour la France avec le paquebot direct du 20 de ce mois. On ne connaît pas encore son successeur; on croit et on espère que ce sera M. de Lesseps, qui a laissé dans ce pays de si honorables souvenirs, mais on n'en est pas sûr. Cependant la France ne saurait tarder davantage de faire un choix, car les affaires de l'Egypte exigent impérieusement la présence d'un agent titulaire.

Les tribus arabes qui s'étaient insurgées et menaçaient Aden sont toujours assemblées; mais elles n'ont encore fait aucun acte d'hostilité contre cette ville, qui, du reste, est parfaitement en mesure de repousser toute tentative d'agression de leur part. On suppose que cette affaire n'aura pas de suites, et que tout se bornera aux vaines démonstrations qui ont déjà eu lieu, les Arabes ayant pu se convaincre de l'inutilité de leurs attaques.

Le gérant responsable, B. MURAT.

Clyso-pompes, clysoirs, seringues de voyage de tous les systèmes, chez LARDET, pharmacien, place de la Préfecture, 16, à Lyon. — Même adresse: dépôt général de tous les instruments de chirurgie en gomme élastique, charpie française et anglaise, linge à pansement.

Etude de M^e Berthon-Lagardière, avoué à Saint-Etienne, place du Palais-de-Justice, 30.

ADJUDICATION

En la salle de vente des notaires de Saint-Etienne, à l'Hotel-de-Ville, et par le ministère de M^e Piquet, l'un d'eux, commis à ces fins, par jugement du tribunal civil de Saint-Etienne du vingt-six août 1844.

le mercredi vingt-trois octobre mil huit cent quarante-quatre, A DIX HEURES DU MATIN.

1^o D'un pré, situé en la commune de Beaubrun, de la contenance d'environ 9,670 mètres carrés. Mise à prix, ci. 7,656 f.

2^o D'un emplacement de terrain, propre à bâtir, actuellement cultivé en pré, au lieu du Sablier, susdite commune de Beaubrun, d'une contenance de 5,712 mètres carrés. Mise à prix, ci. 4,569 f. 60 c.

3^o D'une terre dite la Sablière, au territoire de ce nom, commune de Saint-Etienne, derrière la montagne Sainte-Barbe, de la contenance d'environ 14,950 mètres carrés. Mise à prix, ci. 5,980 f.

4^o D'une propriété dite la Cunillière, composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, maison bourgeoise, cour et jardin clos de murs, prés, terres et bois, d'une contenance superficielle en totalité d'environ 55,675 mètres carrés. Mise à prix, ci. 42,600 f.

5^o D'un tènement de fonds en terre et pré, situé au territoire de Beaubrun, commune de ce nom, propre à des emplacements à bâtir, de la contenance environ de 14,094 mètres 56 centimètres carrés. Mise à prix, ci. 5,650 f.

6^o D'un tènement de fonds en terre, emplacement à bâtir et carrière de pierres avec un petit bâtiment et aisances, situé à Saint-Etienne, quartier des Gauds, chemin de Tardy, de la contenance d'environ 5 hectares 51 ares. Mise à prix, ci. 48,950 f.

7^o D'un emplacement situé partie sur le territoire de la ville de Saint-Etienne et partie sur la commune d'Outre-Furens, rue Neyron, propre à recevoir des constructions, d'une contenance superficielle de 920 mètres carrés. Mise à prix, ci. 400 f.

8^o Un vaste tènement cultivé en terre et pré, situé au lieu de Montaud, commune de ce nom, propre à des emplacements à bâtir, traversé par la grande rue de Montaud, la rue de Bel-Air, la rue de la Bourse, et diverses autres rues projetées, d'une contenance superficielle en totalité d'environ 14,588 mètres carrés. Mise à prix, ci. 25,999 f. 50 c.

9^o Tous les tréfonds en houille ou minéral qui peuvent exister sur la superficie de la propriété de Bizillon, de celle du Sablier et du domaine de la Cunillière, du tènement de Beaubrun et des terrains contigus, précédemment vendus pour une contenance de 15,400 mètres carrés à Jean-Baptiste et Benoît Moulard, et à Blaise Magand, et encore à Antoine Gaucher, contenant environ 11 hectares. Mise à prix, ci 5,500 f.

10^o Et enfin le tiers d'une concession de mine de houille dite de Beaubrun, indivise avec MM. Denis et Louis Ranchon, officiers en retraite, et M. Benoît Descours, propriétaire, demeurant tous à Saint-Etienne, comprises dans le périmètre n^o 4 du bassin houiller de Saint-Etienne, et embrassant un espace déterminé au nord par une ligne droite partant du milieu de la place Roannelle, passant par l'obélisque de la place Royale et se prolongeant jusqu'à la rivière de Furens; à l'ouest, par une ligne droite passant aussi au milieu de la place Roannelle et sur la grande route du Puy jusqu'au point où débouche le chemin venant de Tardy et de Beaubrun; à l'est et à l'ouest déclinant au sud, par le chemin qui sépare le territoire annexé à la ville de Saint-Etienne, de la commune de Montaud, à partir de la grande route du Puy jusqu'à la tuilerie dite de Tardy, appartenant actuellement à M. Chabanne; encore à l'ouest déclinant un peu au nord par le chemin tendant à Montferret et partant du carrefour formé par la réunion auprès de ladite tuilerie de ce chemin avec

le précédent et celui venant de la Badoulière jusqu'au milieu des bâtiments du domaine de Montferret, et de là par la ligne la plus courte jusqu'aux limites de la concession de la Béraudière; au sud, par une ligne droite faisant partie de la démarcation des deux concessions tirées du point d'intersection en dernier lieu appelé, au milieu du pont de Valbenoite sur le Furens; enfin à l'est, par le cours de la rivière de Furens jusqu'à la rencontre de la droite prolongée, qui passe par l'obélisque de la place Royale et le milieu de la place Roannelle. Cette concession forme un périmètre d'environ 85 hectares sur les communes de Saint-Etienne, de Beaubrun et de Valbenoite, et est actuellement exploitée dans les fonds de M. Ranchon sur le revers de la montagne Sainte-Barbe, territoire de la ville de Saint-Etienne, par un puits appelé *puits Ranchon*, ensemble le tiers du matériel qui dépend de cette exploitation, lequel se compose d'une machine à vapeur à basse pression de la force d'environ quinze chevaux, deux plâtres, dix fours à coke, un bâtiment pour loger les employés, un bureau et une bascule, hangar et outils; le tiers des puits, fendue, réservoir d'eau, matières premières qui appartiennent à la mine, des marchandises en charbon et en coke qui se trouvent sur les plâtres et en magasin, des dettes, actions et autres droits qui sont attachés à ladite concession, et notamment de celui réservé sur la concession de Beaubrun ouest, d'exploiter à son compte particulier, lorsqu'on pourra en faire l'extraction, toute la houille existant sous le tènement de prés et terres situé au territoire de Beaubrun appartenant à M. Arnaud ou lui ayant appartenu, soit de faire exploiter cette houille jusqu'à épuisement par les concessionnaires de Beaubrun ouest, dans le périmètre desquels se trouve ledit tènement, pour, en ce dernier cas, recevoir, indépendamment de l'indemnité relative à la superficie, une redevance proportionnelle que donnera l'exploitation et fixée par des experts convenus ou nommés d'office après la découverte des couches ou filons, eu égard à la puissance, à la profondeur, à la qualité de la houille et à toutes autres circonstances.

Mise à prix, ci. 44,000 f.

Ces immeubles appartiennent à M. Antoine-Joseph-Philippe Arnaud, ancien notaire à Saint-Etienne.

La vente se fera en autant de lots qu'il y a d'articles séparés; plusieurs de ces lots sont eux-mêmes subdivisés et les mises à prix réparties proportionnellement. S'adresser, pour avoir de plus amples renseignements: 1^o à M^e Berthon-Lagardière, avoué poursuivant, demeurant à Saint-Etienne, place du Palais-de-Justice; 2^o à M^e Garand, avoué présent à la vente, demeurant à Saint-Etienne, rue de la Loire; 3^o à M^e Philippe Piquet, notaire à Saint-Etienne, rue Froide, dépositaire du cahier d'enchères. (2592)

VENTE AUX ENCHÈRES

APRÈS DÉCÈS.

Le vendredi quatre octobre 1844, à onze heures du matin, quai de Serin, n. 40, dans l'entrepôt de M. Garlon, il sera procédé, par le ministère d'un commissaire-priseur, à la vente aux enchères de sept pièces de vin rouge de Saint-Julien, récolte de 1845.

Cette vente aura lieu à la requête des héritiers de droit de feu Benoît Duchamp, qui était rentier quartier Saint-Irénée, et en suite d'une ordonnance de M. le président en due forme. (6562)

ETUDE DE M^e HODIEU, NOTAIRE A LYON, RUE SAINT-PIERRE, 25.

A vendre de suite à l'amiable pour cause de santé.

UN HOTEL

situé dans le centre de la ville et fréquenté par le commerce.

Il possède une bonne clientèle et une très-ancienne réputation. On désierait une partie du prix comptant, et on donnerait toutes facilités pour les derniers paiements en présentant des garanties suffisantes.

S'adresser audit M^e Hodieu, notaire. (9353)

Pharmacie à Lyon.—Rue Palais-Grillet, 23.

DÉPURATIF DU SANG.

sirop végétal de salsepareille et de séné,

POUR LA

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fluxeurs ou pertes blanches les plus rebelles, affections rachitiques, rhumatismales, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Prix : 5 fr. le flacon.

Dépôt à St-Etienne, à la pharmacie Chermezon, rue de la Comédie; à Marseille, M. Fabre, phiz., sur le port. (8147)

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE DE MILITAS ET C^e, Successeurs de C. MARTIN BORDIN ET C^e, A Vaise, rue Belle-Cour, 4, à Lyon.

CULTURES DE CET ÉTABLISSEMENT.

Arbres à fruit pour toute destination, grands arbres et arbustes d'ornement, rosiers, camélia, magnolia, rhododendrum, kalmia, azalea, fuchsia, geranium, plantes de serre et d'orangerie, plantes vivaces de pleine terre, dahlia, oignons et bulbes de fleurs, etc.

Collections de ces différents végétaux, très-étendues et enrichies des espèces ou variétés nouvellement introduites dans le commerce.

Prix très-modérés et considérablement réduits indiqués par le catalogue général, que ladite maison envoie franco par la poste aux personnes qui lui en font la demande, et dont elle a établi un dépôt à Lyon chez M. Chambet, libraire, quai des Célestins, 50, où l'on peut se le procurer.

Le développement immense donné aux cultures de cette maison dès sa dissolution d'avec l'établissement de C. Martin Bordin et C^e, de Chambéry, l'étendue de ses relations et sa récente organisation, offrent aux personnes qui l'honoreront de leur confiance la garantie des soins qu'elle mettra dans la scrupuleuse exécution de leurs ordres. (2594)

ÉTUDE DE M^e CHEVRIER, NOTAIRE A LYON, RUE SAINT-DOMINIQUE, 9.

A placer en viager.

25,000 fr. sur une tête de 46 ans, au taux de 0/0.

S'adresser audit M^e Chévrier. (9418)

Bureau d'affaires et d'écritures de M. Barbolat, rue Mulet, 2.

A vendre pour cause de départ.

un bon fonds de restaurant

bien situé.

Location : 650 f.; bail à volonté. — Prix : 2,800 f. (2164)

A céder pour cause de maladie.

UN TRÈS-BON COMMERCE DE DÉTAIL dans une ville aux environs de Lyon, comprenant la toilerie, rouennerie, soierie, draperie et bijouterie.

S'adresser à MM. Chapelle, Villaret, Lapiere et Germain, place Saint-Nizier. (2153)

A LOUER.

UNE FORCE D'UN OU PLUSIEURS CHEVAUX, au gré du preneur, excédant d'une machine à vapeur destinée à un établissement qui n'emploie qu'une partie de sa puissance, avec lieu convenable pour atelier.

S'adresser sur les lieux, à la Guillotière, quartier Combalot, rue d'Aguesseau, maison Casaud. (2145)

A VENDRE.

UN FONDS DE CAFÉ

très-bien agencé et jouissant d'une bonne clientèle.

Situé grande rue de la Guillotière.

S'adresser à M. Martin, marchand de vins, même rue. (2588)

GUERISON PROMPTE,

RADICALE ET SURE DE

TOUTES LES MALADIES VÉNÉRIENNES,

scrofules, dartres, rhumatismes chroniques, etc.,

Par la TEINTURE AURIQUE DÉPURATIVE, si renommée et si avantageusement connue pour guérir ces maladies, brevetée par le gouvernement, inventée et préparée par M. Clarion, médecin à Lyon.

Dépôt général chez M. Ballandrin, pharmacien, rue de l'Enfant-qui-pisse, n^o 10, à Lyon. (8255)

Rhumes, Catarrhes.

Pour guérir promptement les maladies de poitrine, telles que rhumes, toux, catarrhes, asthmes, coqueluches, enrhumements, il n'y a rien de plus efficace et de meilleur que le PATE DE GEORGE, pharmacien d'Épinal (Vosges). Elle se vend moitié moins que les autres, par boîte de 65 c. et de 1 f. 25 c., dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. LARDET, place de la Préfecture 16; VERNET, place des Terreaux, 15, à la pharmacie des Célestins; à Saint-Etienne, GARNIER-MARTIN, place de Foy; à Châlons-sur-Saône, POURCHER-FAYRE, confiseur, Grande-Rue, 56; à Mâcon, MOSSÉ, pharmacien, et à Genève (Suisse) ROUZIER, Grande-Rue, 4. (7814)

AVIS

M. Joseph VILLARD, fabricant de couvertures, ci-devant rue de la Cage, tient les mêmes articles de laine, crin, plume, couil et toile à matelas, rue du Péral, n. 16, place Bellecour. (2158)

MALADIES DES VOIES URINAIRES

ET DES ORGANES DE LA GÉNÉRATION.

M. le docteur GAS traite exclusivement les maladies des voies urinaires et des organes de la génération, lithotritie (broiement de la pierre dans la vessie), rétrécissement du canal de l'urètre, rétention et incontinence d'urine, maladies vénériennes, etc.

M. le docteur Gas demeure place Bellecour, n. 5. (8274)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS, Rue Poulaille, 19.